

CROIX de TORMERY

Attestation de souscription




Nom : _____

Prénom : _____

Carte n° : _____ Année : 2013

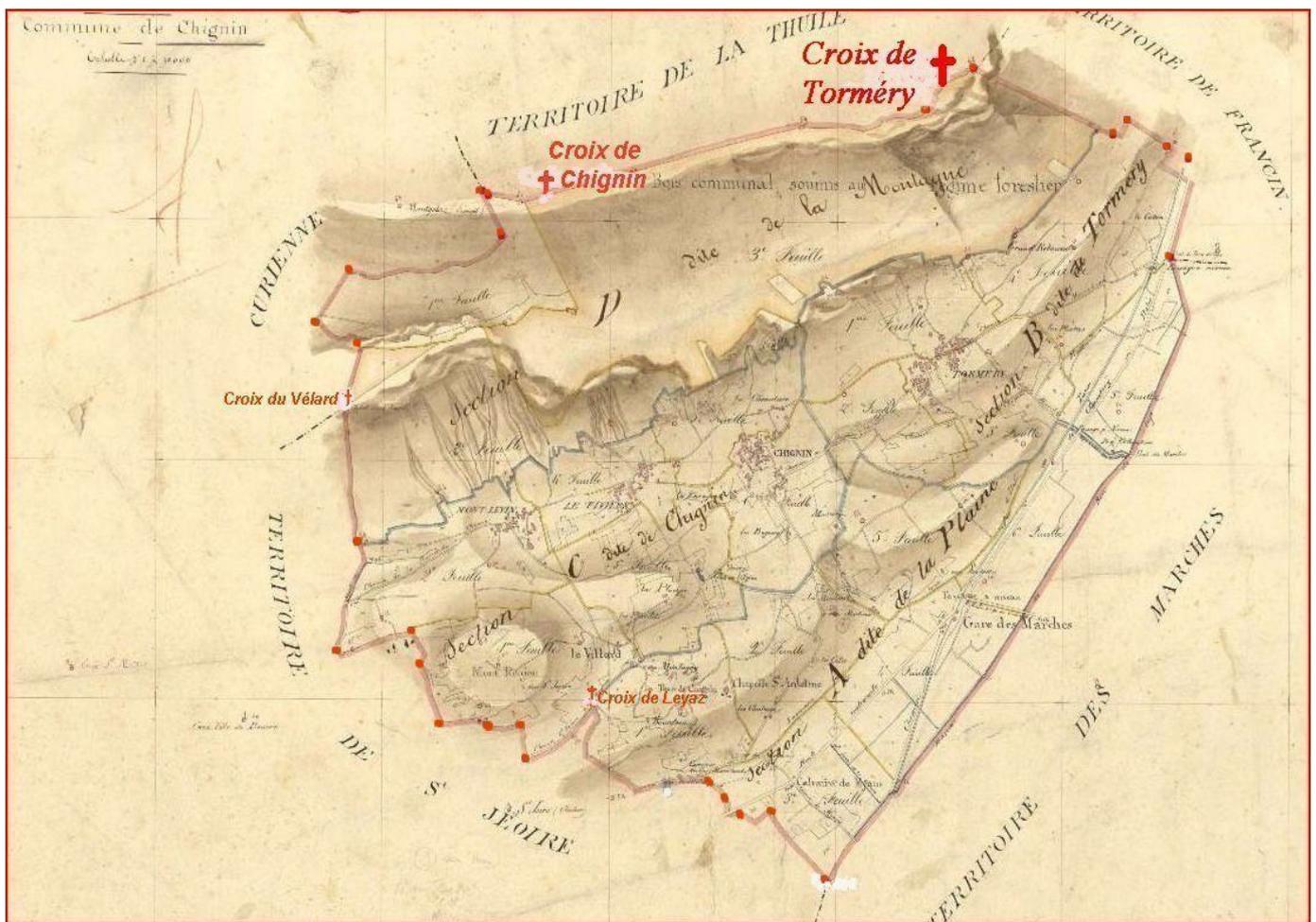
LE RETABLISSEMENT DE LA CROIX DE TORMERY 15 Juin 2013

Après celle de Chignin en 2011, grâce à votre généreuse participation l'ancienne croix de Torméry a été rétablie et désormais on peut la voir aussi briller au soleil de l'après midi depuis tout le territoire de la commune.

La bénédiction aura lieu sur place le **Dimanche 1^{er} Septembre 2013 à 11 heures**. A cette occasion les 210 médailles portant chacune le nom d'un souscripteur seront insérées à l'intérieur de la croix. Une belle sortie en famille à prévoir avec un pique-nique sur les lieux. Prévoir des chaussures de marche. Le rendez-vous des marcheurs est fixé au Clos Dénarié à 8 h 30, puis déplacement en voiture jusqu'au village de Nécuidet à La Thuile, puis marche à pied jusqu'au sommet. Si vous avez des difficultés pour la marche et que vous souhaitez malgré tout assister à la bénédiction, contactez nous, nous allons sans doute mettre en place des moyens de transports mécaniques.

Avec nos remerciements nous vous faisons parvenir votre carte définitive de souscripteur ainsi qu'un petit résumé des étapes du rétablissement de la croix de Torméry.

Pour le groupe des organisateurs. : Louis Freschi, Marc Tissot..



Bornes et croix mentionnées sur les confins de Chignin en 1729, reportées sur le plan d'assemblage du cadastre de 1875.

Rappel historique

La « **Croix de Torméry** » ainsi que la « **Croix de Chignin** » qui servaient aussi de bornes marquant les confins des territoires de Chignin et de La Thuile, sont mentionnés au début du XVIII^e siècle dans un rapport du géomètre André Tentorio qui a réalisé la mappe de Chignin en 1728 et 1729, et leur position est donnée avec précision.

Dans ce rapport intitulé « *Verbal pour les limites entre les communautés de La Thuile, de Francin, des Marches, de Saint Jeoyre et de Cruenne* », il est dit que les confins entre La Thuile et Chignin sont formés, à partir « *du rocher appelé Midy... de long en long, par la creste de la montagne formant une ligne courbe et ayant pour borne la Croix de torméry distante dudit rocher de cent et trois trabucs et huit pieds . La ditte croix visante le Pas de la Biche qui est distant dycelle de cent soixante six trabucs et six pieds....* ».

La recherche de l'emplacement.

Le rocher de Midy est appelé aujourd'hui « **La Cornouaz** » par les habitants de La Thuile et depuis 1875 le cadastre mentionne une « **Borne à la Cornue** » aux confins des territoires de Chignin, Francin et La Thuile.



L'emplacement de la croix, identifié le 15 mars 2012.

Le 15 mars 2012, en mesurant les cent trois trabucs (317 m) à partir du rocher, nous avons facilement retrouvé l'emplacement de cette ancienne croix, très proche du Rocher de Torméry

et qui offre une vue panoramique remarquable sur toute la cluse de Chambéry, le lac du Bourget et le Grésivaudan.

Une deuxième équipe se doit de vérifier les informations reçues le 15 Mars 2012 et une nouvelle sortie est organisée le 27 Juillet 2012. Les nouvelles mesures correspondent parfaitement avec les premières, l'emplacement historique de la Croix de Torméry est confirmé.



Confirmation de l'emplacement le 27 Juillet 2012.

La préparation de l'emplacement

Le 12 mai 2013, malgré le temps maussade, une vaillante équipe de volontaires mobilisée par Jean-Marc s'est transportée sur les lieux avec tronçonneuses, marteaux-piqueurs, groupe électrogène, barre à mine, marteaux et sécateurs pour débroussailler le site.



L'acheminement du matériel le 12 mai 2013.

Le travail ne manque pas car depuis de nombreuses années la forêt a envahi tout l'espace.



Le dégagement des arbustes alentours.

Il faut creuser dans le rocher, à quelques mètres de l'ancien trou, la fouille de scellement de la nouvelle croix. En effet, étant donnée la falaise rocheuse, la nouvelle Croix a été implantée 2 mètres en arrière de la falaise.



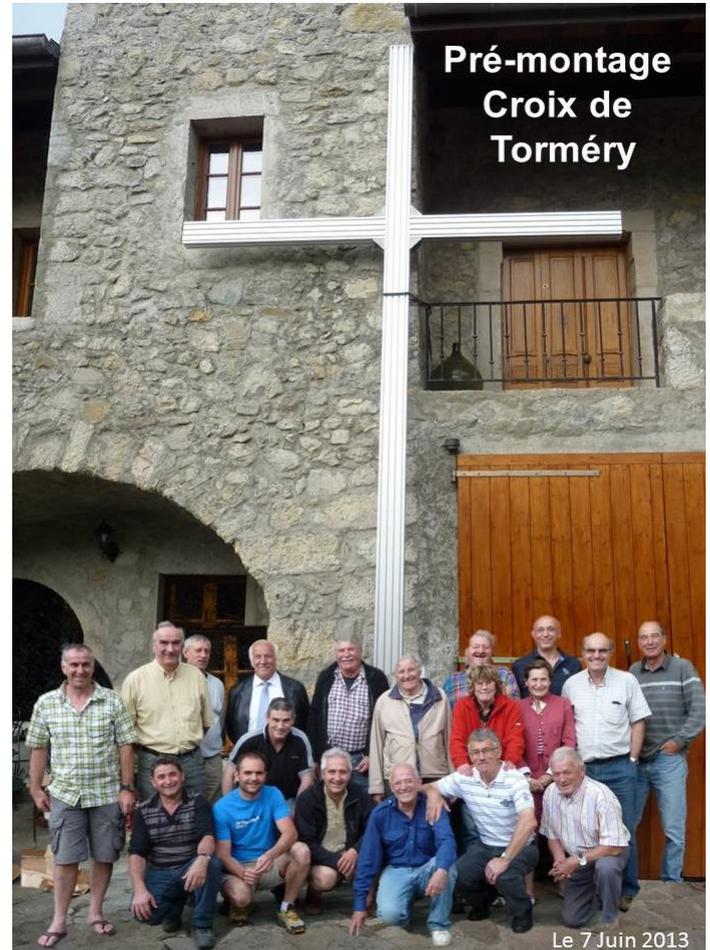
Il faut creuser un nouveau trou de scellement, heureusement le matériel ne manque pas.



La bonne humeur non plus !

Le rétablissement de la croix.

Pierre - le - menuisier a de son côté bien volontiers accepté de préparer une croix en aluminium anodisé identique à celle de Chignin mais plus large et plus haute. Elle a été pré-assemblée à Montlevin le 7 Juin 2013.



*Le pré-montage de la croix, le 7 Juin 2013.
Même forme et même composition que celle de Chignin.*

Le pré-montage ayant démontré la solidité et la facilité de montage de la croix nous fixons la date de son rétablissement au Samedi 15 Juin 2013.

Plus de soixante-dix personnes ont répondu à l'appel pour aider ou encourager les spécialistes du transport tous-terrains, du portage en montagne, de la truelle et du fil à plomb. La croix de plus de 100 kg a été acheminée en trois éléments jusqu'à Nécuidet où notre ami René l'a prise en charge sur sa Jeep jusqu'à sa grange des Combes. Pendant ce temps la plupart des nombreux marcheurs de Chignin découvrent un nouvel itinéraire pour aller au sommet de notre montagne.

Heureusement quelques experts du mélange : sable, graviers, ciment, eau ... et du maniement de la truelle étaient parmi nous.



Le transport en Jeep par René à partir du hameau de Nécuidet.

Nos jeunes et solides porteurs ont pris le relai pour la hisser non sans peine à dos d'homme jusqu'au sommet, ainsi qu'une trentaine de sacs de béton et ciment, des bidons d'eau, une brouette, les outils, les câbles. Qu'ils soient tous et toutes chaleureusement remerciés car ce n'était pas chose aisée.



On avait dit bien droite et légèrement tournée, c'est parfait !



Le début du portage à dos d'hommes.

En moins d'une heure de temps, le trou est préparé, la croix est montée à terre mais la difficulté est dans son redressement !



Dès avant midi la croix était dressée, scellée, et fixée avec des haubans provisoires. Le piquetage pouvait commencer.



Le moment historique tant attendu.



Le 15 juin à midi la croix est rétablie, une photo-souvenir des participants.



Une belle équipe pour un beau projet 15 Juin 2013 rétablissement de la Croix de Torméry